

Association Culturelle Taftilt

Kabylie – Algérie

Point 6 – Propositions au Mécanisme des Experts

Monsieur le Président,

Merci de me redonner la parole pour apporter un certain nombre de propositions qui s'inscrivent dans le cadre de votre mandat et qui, nous l'espérons, vous aideront à renforcer les possibilités de mise en œuvre effective de la déclaration des Nations Unies sur les Droits des Peuples Autochtones.

Monsieur le Président,

Comme réaffirmé, par la plupart des intervenants, dans le point 4 de l'ordre du jour, relatif à la mise en œuvre de la déclaration, la participation des peuples autochtones à la prise de décision demeure le nœud gordien et la voie de succès de la mise en œuvre effective des droits des peuples autochtones. Ainsi, l'acceptation par les Etats de l'intégration des peuples autochtones à tous les niveaux décisionnels est plus qu'impératif. C'est, en ce sens, que nous désirons vous proposer d'inclure, à l'ordre du jour de l'année prochaine, un point relatif à la préparation de la Conférence Mondiale des Peuples Autochtones, prévue en 2014, ceci en appui à la proposition de Monsieur l'Expert, Chief Wilton LittleChild.

Cette proposition, si elle vient à être acceptée, peut être considérée comme une bonne pratique au niveau international.

Monsieur le Président,

Le Peuple autochtone Kabyle a toujours été solidaire de toutes les causes justes exprimées par les autres peuples autochtones du Monde. Et il partage leurs préoccupations notamment celles des Peuples transfrontaliers qui vivent des déchirements et une instabilité socioéconomique et psychologique qui risque de leur être fatale. Les frontières coloniales ayant été dessinées souvent pour des impératifs de domination et de déstructuration des résistances émanant de Peuples autochtones, constituent,

aujourd'hui encore, un véritable facteur d'instabilité dans plusieurs régions du Monde, menacent la paix universelle et méritent que l'on s'y penche.

Fidèle à nos principes de solidarité, nous désirons vous demander d'inscrire à votre agenda la réalisation d'une étude liée à la situation des peuples transfrontaliers. Même si notre communauté, en Kabylie, n'est pas directement concernée par cette question, il n'en demeure pas moins que le grand ensemble amazigh de l'Afrique du Nord y subit pleinement les affres de cette séparation injuste et les dévoiements ultérieurs qui y ont suivi ; notamment par la substitution de l'Union du Maghreb Arabe au grand ensemble autochtone appelé historiquement la Numidie, pays des Amazigh s'étendant dans l'Afrique du Nord. Nous pensons surtout à nos frères Touareg sur lesquels se resserre l'étau de plus en plus.

Monsieur le Président

Nos propositions sont ainsi faites dans un esprit de disponibilité de notre part à travailler en commun avec le gouvernement et les institutions légales pour sauver notre culture, notre patrimoine et notre identité et nous protéger d'une disparition d'un Peuple millénaire.

Je termine, Monsieur le Président, par énoncer ce message : *Messieurs les gouvernants, il est vrai qu'on n'a pas eu souvent le courage de nous regarder dans les yeux mais tâchons, au moins, de regarder dans la même direction.*

Je vous remercie.

**Belkacem Boukherouf, Secrétaire Général
Genève, le 14 juillet 2011.**